

De bons conseils

EN VEDETTE



ScotiaConseils 

Banque Scotia 

Profitez de votre été au maximum

Nous espérons que vous profitez du beau temps et passez de bons moments en famille ou entre amis, peut-être en organisant des pique-niques, en partant en camping, en assistant à des concerts, en voyageant ou en passant les vacances à la maison. L'important, c'est que vous savourez pleinement les douces journées d'été, si propices aux activités extérieures.

Le numéro estival de notre bulletin De bons conseils vous propose des articles qui vous aideront à comprendre les réalités actuelles et à vous y adapter.

Voici certains des sujets abordés :

- **Budget :** Lisez sur les cinq erreurs les plus courantes en matière de budget et les moyens à prendre pour les éviter, notamment la règle des 50-30-20, une approche de gestion des dépenses efficace.
- **Inflation :** Qu'en est-elle, et comment et pourquoi se produit-elle?
- **Placements :** Si vous faites vos débuts dans le monde des placements, voici quelques questions qui pourraient vous aider à déterminer la stratégie en matière de placement qui vous convient le mieux.
- **Gestionnaires de portefeuille :** Renseignez-vous sur certaines des responsabilités principales de gestionnaires de portefeuille en faisant la connaissance de deux gestionnaires de la Banque Scotia qui relatent les moments marquants de leur carrière unique.

Si vous avez des questions sur l'un des thèmes abordés dans notre bulletin, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller ou votre succursale de la Banque Scotia. Nos conseillers sont toujours là pour répondre à vos questions et vous aider à maintenir le cap vers l'atteinte de vos objectifs financiers.

Pour d'autres astuces, outils et renseignements financiers pertinents, vous pouvez visiter le [Centre ScotiaConseils+](#). Nous y ajoutons régulièrement du nouveau contenu, alors consultez-le fréquemment.

Je vous souhaite, à vous et à vos proches, un très bel été.

De bons conseils

Présenté par

ScotiaConseils 

Découvrez comment une simple conversation peut vous aider à atteindre vos objectifs.

Dans ce numéro :

<u>03</u>	Les erreurs budgétaires courantes et comment les éviter
<u>08</u>	L'inflation et ses répercussions sur vos finances
<u>12</u>	Cinq questions à se poser avant de placer son argent
<u>15</u>	Quel est le rôle d'un gestionnaire de portefeuille?
<u>20</u>	Survol du marché

Banque Scotia MD



Les erreurs budgétaires courantes et comment les éviter



De nombreuses personnes pensent qu'un budget les empêchera de se procurer les choses qu'elles désirent. En fait, l'établissement d'un budget est une première étape importante pour prendre le contrôle de vos finances afin de pouvoir atteindre vos objectifs financiers et mener le style de vie que vous souhaitez.

Porter une attention particulière à vos revenus et à vos dépenses est essentiel à l'élaboration d'un budget solide et vous aidera à mieux vous préparer à toute difficulté financière inattendue que vous pourriez rencontrer.

Que vous ayez déjà essayé d'établir un budget dans le passé ou que vous en établissiez un pour la première fois, il vous faudra peut-être quelques tentatives pour en créer un qui vous convient.

Examinons cinq pièges budgétaires très courants et les mesures que vous pouvez prendre pour établir un budget qui vous convient.

CINQ PRINCIPALES ERREURS BUDGÉTAIRES

1. Ne pas mettre en place un moyen simple pour faire le suivi de son budget

Il est important de comprendre que quelques mois seront nécessaires pour effectuer des mises au point à la suite d'essais et d'erreurs, avant que vous puissiez établir un budget qui vous convient.

Votre budget peut être simple ou comporter bien des détails. C'est à vous de décider. Vous

pouvez essayer différentes méthodes pour établir un budget afin de trouver celle qui vous convient le mieux, qu'il s'agisse d'une feuille de calcul électronique, d'une feuille de papier ou d'une application. Quel que soit l'outil que vous choisissez d'utiliser, assurez-vous qu'il réponde à vos besoins. Certaines personnes préfèrent les applications de gestion budgétaire automatique, car cela les aide à rester motivées et à respecter leur budget. D'autres préfèrent un simple carnet et un stylo qui leur permettent de faire des mises à jour ou d'inscrire des notes rapidement. Ce ne sont pas toutes les méthodes qui conviennent à tout le monde. Choisissez-en une que vous trouvez facile et pratique, vous aurez plus de chance de l'adopter.



Jetez un coup d'œil à **Argent futé Scotia** de Conseils+, une nouvelle fonctionnalité de l'onglet Conseils+ dans la plus récente version de l'appli mobile de la Banque Scotia. Vous pourrez accéder à un ensemble de fonctionnalités de gestion budgétaire en un seul endroit, comme la fonctionnalité « Mon budget » qui fait le suivi mensuel de vos dépenses et détermine où vous en êtes par rapport à vos objectifs budgétaires.

Pour en savoir plus, lisez la suite ou consultez le site banquescotia.com/argentfutescotia.

2. Supposer que son budget sera le même tous les mois

Au cours de certains mois, les dépenses peuvent changer. Si vous n'en tenez pas compte, vous risquez de déséquilibrer votre budget.

Par exemple, les coûts d'électricité pendant l'été et l'hiver varieront si vous n'effectuez pas de versements égaux (le coût de votre facture d'électricité annuelle est réparti sur 12 versements mensuels égaux).

Vous pouvez aisément faire le suivi des dépenses mensuelles (loyer, téléphone, Internet, etc.), mais n'oubliez pas tous les frais moins fréquents, comme les paiements d'assurance, la taxe foncière trimestrielle, les frais de scolarité et les cadeaux pour les différentes fêtes ou les anniversaires.

Assurez-vous de planifier séparément vos dépenses pour chaque mois et d'intégrer celles qui sont régulières et celles qui sont moins fréquentes ou occasionnelles.

Argent futé Scotia de Conseils+ vous facilite la tâche : vous pourrez établir un budget en fonction de vos dépenses des six derniers mois. Vous pouvez vous baser sur ce modèle ou créer le vôtre, et actualiser votre budget à tout moment pour tenir compte de vos objectifs de dépenses et d'épargne.

3. Ne pas revoir son budget

Vous avez reçu une augmentation de salaire? Vous n'aviez pas prévu d'acheter un cadeau? Établir un budget comporte plusieurs avantages, mais il est important de se rappeler qu'il doit être continuellement examiné et revu pour refléter les changements dans votre vie qui peuvent toucher vos revenus et vos dépenses.

Si votre budget n'est pas mis à jour pour tenir compte de ces changements, il ne sera plus aussi efficace et vous pourrez être tenté de ne plus le respecter.

Même s'il n'y a pas de changements notables dans vos revenus ou vos dépenses, il est recommandé d'examiner votre budget, et de faire une révision soit mensuelle, tous les deux mois, semi-annuelle

ou annuelle – choisissez la fréquence qui vous convient.

En fonction de vos rentrées d'argent, vous devrez peut-être examiner votre budget à chaque période de paie. Si vous êtes en couple, vous pouvez envisager d'établir votre budget avec votre douce moitié. Cela permettra de vérifier si la situation financière de chacun est stable et si votre conjoint est sur la même longueur d'onde que vous en matière de finances. Vous pourrez vous conseiller et vous encourager mutuellement.

Quelques questions à se poser lors de l'examen du budget :

- ✓ Est-ce que tous les paiements à effectuer régulièrement (et moins fréquemment) sont comptabilisés? Consultez la section « Supposer que son budget sera le même tous les mois » pour en savoir plus.
- ✓ Ai-je pris en compte l'entrée d'un revenu supplémentaire, par exemple un remboursement d'impôt ou une prime?
- ✓ Suis-je sur la bonne voie en ce qui a trait au remboursement de mes dettes? Puis-je opter pour le remboursement anticipé?
- ✓ Est-ce que j'examine mes relevés bancaires ou de carte de crédit chaque mois afin de repérer les frais non autorisés ou les possibilités d'économies (par exemple, en annulant les abonnements, les adhésions ou les garanties de produits inutiles)?
- ✓ Est-ce que je mets assez d'argent de côté pour atteindre mes objectifs d'épargne?
- ✓ Est-ce que je dépense des sommes importantes pour me procurer des articles inutiles? À quoi devrait servir mon argent? Rembourser mes dettes ou épargner?

ASTUCE

Gardez un œil sur votre compte avec les InfoAlertes Scotia

Vous voulez savoir à quel moment vous recevrez votre prochain relevé? Vous cherchez un moyen plus facile de garder le contrôle de vos opérations?

Grâce au service InfoAlertes Scotia, vous recevrez instantanément une notification de l'appli, un courriel ou les deux quand des opérations importantes ont lieu dans vos comptes. Vous pouvez activer des InfoAlertes pour tous vos comptes bancaires, cartes de crédit, lignes de crédit et comptes d'entreprise.

Allez à banquescotia.com/infoalertes pour découvrir comment établir des InfoAlertes dans Scotia en direct ou dans l'appli mobile.

4. Ne pas mettre d'argent de côté pour couvrir les dépenses imprévues

Les dépenses imprévues, comme le coût des réparations à effectuer sur un véhicule ou sur la maison, semblent toujours arriver au plus mauvais moment. Par conséquent, il est prudent d'intégrer un fonds d'urgence dans son budget, afin de pouvoir mettre régulièrement de l'argent de côté.

Le fait d'avoir accès à un fonds d'urgence permettant de couvrir des dépenses imprévues vous évitera de devoir contracter des dettes supplémentaires, ce qui pourrait potentiellement déséquilibrer votre budget. Les experts suggèrent de mettre de côté assez d'argent pour couvrir ses dépenses courantes pour une période d'au moins trois à six mois.



LE SAVIEZ-VOUS?



Ce sont 50 % des Canadiens qui ne seraient pas en mesure de couvrir une dépense imprévue de 1 000 \$¹ ou plus.

¹ Source : Angus Reid, Inflation et coût de la vie, du 11 au 13 février 2022.

Le prélèvement automatique des cotisations (PAC) est un moyen flexible et pratique de déposer automatiquement de l'argent dans votre fonds d'urgence. Vous n'avez qu'à choisir le montant et la fréquence des prélèvements, par exemple chaque semaine, aux deux semaines ou tous les mois. Contribuez à votre fonds selon vos moyens, même en commençant par 25 dollars par mois, puis en augmentant le montant quand vous le pouvez. Pour voir à quel point votre épargne pourrait fructifier, regardez notre vidéo interactive à banquescotia.com/PAC.



5. Oublier de mettre de l'argent de côté pour les loisirs et les activités préférés

Un budget doit vous aider à contrôler vos dépenses, afin qu'il vous reste de l'argent pour profiter de la vie; qu'il s'agisse de partir en vacances, d'acheter de nouveaux vêtements, d'assister à un concert ou de manger au restaurant. Si votre budget est trop rigide et que vous ne mettez pas d'argent de côté pour vous procurer les choses que vous aimez, il y a de forts risques que vous ne respectiez pas votre budget très longtemps.

Pour rendre le budget un peu plus agréable et vous motiver à continuer, offrez-vous une récompense si vous respectez votre budget pendant un certain temps, par exemple à la fin de chaque mois.



Voici Argent futé Scotia de Conseils+

Un outil pour vous aider à établir votre budget et à le gérer efficacement

Savez-vous combien vous dépensez en repas au restaurant chaque mois? Vous arrive-t-il d'oublier de payer une facture? Avez-vous besoin d'un coup de pouce pour mieux gérer vos finances?

Argent futé Scotia de Conseils+* est un nouvel ensemble de fonctionnalités de gestion budgétaire que vous trouverez dans la section Conseils+ de l'appli mobile de la Banque Scotia. Consultez vos liquidités, faites le suivi de vos dépenses, créez un budget et obtenez les renseignements dont vous avez besoin pour optimiser la façon dont vous gérez votre argent.

Pour en savoir plus, consultez banquescotia.com/argentfutescotia.

*Des critères d'admissibilité s'appliquent.



Si vous abordez le budget comme un moyen d'atteindre le bien-être financier, son processus deviendra plus intéressant. N'oubliez pas que trouver une méthode qui vous convient et mettre au point votre budget peut prendre un certain temps. Cependant, créer et respecter votre budget vous récompensera : vous serez en mesure d'avoir le style de vie que vous désirez.



Gérer son budget : la règle du 50/30/20²



Il s'agit d'une règle de base conçue pour permettre d'allouer un pourcentage de votre budget à trois types de dépenses : **les besoins, les désirs et les objectifs financiers**.

Mais il faut la prendre avec un grain de sel, comme n'importe quelle règle empirique.

La règle des 50/30/20



50 %

Alloué aux besoins

- Épicerie
- Logement (hypothèque, loyer)
- Services publics
- Autres



30 %

Alloué aux désirs

- Magasinage
- Sorties au restaurant
- Loisirs



20 %

Alloué à l'épargne

- Remboursement de dette

² Source : Elizabeth Warren et Amelia Warren Tyagi. *All Your Worth: The Ultimate Lifetime Money Plan*. Free Press, 2006 (<https://www.thebalance.com/the-50-30-20-rule-of-thumb-453922>).



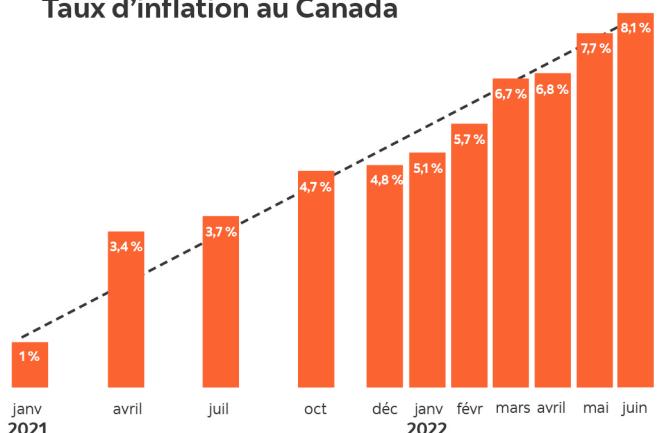
L'inflation et ses répercussions sur vos finances

La hausse continue des prix a eu des répercussions pour de nombreux ménages canadiens. Dans cet article, nous vous fournirons quelques renseignements pour vous aider à comprendre ce qu'est l'inflation.



Après avoir régulièrement augmenté tout au long de l'année 2021, l'inflation a poursuivi son ascension en 2022 pour atteindre 8,1 % en juin, le taux le plus élevé que le Canada ait connu en 31 ans. Par le passé, la Banque du Canada (BDC) a tenté de maintenir son taux d'inflation cible à 2 % par an.

Taux d'inflation au Canada



Qu'est-ce que l'inflation?

L'inflation représente l'augmentation des prix des biens et services au fil du temps.

Essentiellement, la variation en pourcentage du prix des biens et services est utilisée à titre d'estimation du montant de l'inflation dans l'ensemble de l'économie.

Comment mesure-t-on l'inflation?

L'indice des prix à la consommation (IPC) est l'un des indicateurs économiques les plus connus au Canada. L'IPC compare, au fil du temps, le coût d'un panier de biens et de services déterminés achetés par les consommateurs, comme des aliments, des habitations et des vêtements.



Les prix d'aujourd'hui et d'hier

Pain		Lait		Oeufs		Beurre		Essence	
blanc, 675 grammes		1 litre		Une douzaine		454 grammes		Essence ordinaire sans plomb dans les stations libre-service, par litre	
2017	2022	2017	2022	2017	2022	2017	2022	2017	2022
2,75 \$	3,37 \$	2,33 \$	2,78 \$	3,09 \$	4,04 \$	4,20 \$	5,25 \$	1,11 \$	1,95 \$

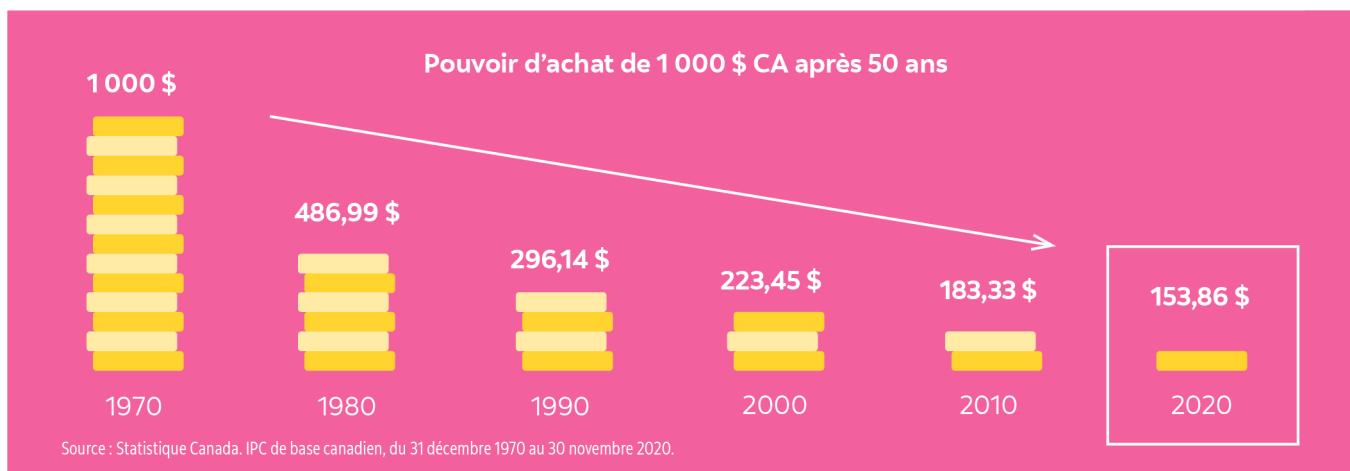
Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0245-01, Prix de détail moyens mensuels pour certains produits, avril 2022.

Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0001-01, Prix de détail moyens mensuels, essence et mazout, mai 2022.

Quel est l'effet le plus courant de l'inflation?

Lorsque le taux d'inflation augmente, le pouvoir d'achat diminue. En d'autres termes, plus les prix augmentent, plus votre pouvoir d'achat diminue.

Le graphique ci-dessous illustre la baisse du pouvoir d'achat de 1 000 \$ CA entre 1970 et 2020, soit sur une période de 50 ans.



Quel est l'effet à long terme de l'inflation?

À long terme, les Canadiens dont les économies et les placements génèrent des revenus inférieurs au taux d'inflation verront leur pouvoir d'achat diminuer lorsqu'ils commenceront à dépenser leur argent. Pour les retraités, la situation est particulièrement difficile, car ils devront puiser davantage dans leur épargne-retraite pour payer des biens et des services plus coûteux.

Quelles sont les causes de l'inflation?

Bien qu'une hausse des prix puisse découler de différents facteurs, l'inflation est généralement déclenchée par les éléments suivants :

1. Une demande accrue de produits ou de services qui excède l'offre disponible;
2. Une hausse des coûts de production que les producteurs répercutent sur les consommateurs;
3. La mise en œuvre d'une politique gouvernementale fiscale et monétaire (taux d'intérêt faibles, réduction des impôts d'entreprise, augmentation des dépenses consacrées aux projets d'infrastructure).

Comment maîtrise-t-on l'inflation?

La Banque du Canada (BDC) augmente et diminue activement les taux d'intérêt pour maîtriser l'inflation. **Par le passé, la BDC a tenté de maintenir son taux d'inflation cible à 2 % par an.** Selon la Banque du Canada, «le ciblage de l'inflation est ce qui lui permet de garder l'augmentation des prix à un niveau bas, stable et prévisible – une chose essentielle au bon fonctionnement de l'économie.» Et quand les consommateurs et les entreprises savent que l'inflation ne leur réservera pas de surprises, ils peuvent prendre des décisions financières à long terme, ce qui stimule la croissance économique moyenne et l'emploi. »



↑ Des taux d'intérêt plus élevés encouragent les gens à épargner, car ils peuvent obtenir un taux de rendement plus élevé sur l'argent qu'ils ont placé. Ceux-ci ont donc moins tendance à emprunter ou à dépenser. Dans ce contexte où la demande est en baisse, les entreprises peuvent augmenter leurs prix à un rythme plus lent, ou même les baisser pour inciter les gens à dépenser à nouveau. Ce phénomène contribue à réduire l'inflation, puisque les prix des biens n'augmentent pas aussi rapidement qu'ils ne le feraient autrement.

↓ La baisse des taux d'intérêt produit l'effet contraire. Le crédit coûte moins cher quand les taux d'intérêt sont faibles; par contre, votre épargne fructifie moins, ce qui veut dire que vous pourriez finir par dépenser plus. La hausse des dépenses de consommation peut avoir pour effet de hausser les prix, puisque les consommateurs sont prêts à dépenser plus.

Mesures prises par les Canadiens pour économiser

Les répercussions de l'inflation se font ressentir sur les achats quotidiens de la plupart des Canadiens. C'est par exemple le cas pour l'épicerie, l'essence et d'autres articles ménagers.

Examinons les mesures que les Canadiens ont prises ou envisagent de prendre en raison de la hausse de l'inflation :

Mesures	Mesures prises (%)	Mesures envisagées (%)
Réduire le gaspillage alimentaire	66 %	20 %
Acheter des articles moins cher à l'épicerie	61 %	21 %
Dépenser moins pour les articles ménagers	48 %	28 %
Manger moins souvent au restaurant ou limiter les plats à emporter	52 %	23 %
Dépenser moins pour les loisirs	50 %	21 %
Réduire l'utilisation du véhicule	49 %	21 %
Prévoir des vacances moins coûteuses	32 %	27 %
Acheter un véhicule électrique	8%	23%

Source : Léger, Tracker nord-américain, mars 2022.



Qu'est-ce que la « réduflation », et quelles répercussions a-t-elle sur vous?

Pour faire face aux répercussions liées à la hausse de l'inflation, les entreprises peuvent réduire la quantité de produit dans leurs emballages tout en pratiquant les mêmes prix, situation que l'on désigne sous le terme de « **réduflation** ».

Composer avec l'inflation et garder le cap financièrement

Pendant des périodes comme celles-ci, il est important d'avoir accès aux meilleurs conseils financiers qui soient. Votre conseiller de la Banque Scotia peut vous recommander des stratégies personnalisées pour vous aider à atténuer les effets de la hausse de l'inflation sur différents aspects des finances de votre ménage (comme l'établissement d'un budget, la restructuration des dettes, la planification de la retraite à long terme et la gestion des placements).

Les flambées des prix occasionnelles, comme celles que nous avons connues récemment, contribuent à nous rappeler l'importance d'avoir un plan financier concret et une stratégie de placement qui peut vous aider à maintenir votre pouvoir d'achat. La Banque Scotia offre une vaste gamme de solutions de portefeuille conçues pour faire face à diverses conditions de marché, notamment à des périodes d'inflation croissante, mais aussi adaptées à votre tolérance au risque et à vos attentes en matière de rendement à long terme.

Communiquez avec un conseiller de la Banque Scotia ou visitez la page banquescotia.com/rendez-vous pour prendre rendez-vous.

Visitez la page banquescotia.com/conseilsplus pour accéder au Centre ScotiaConseils+. Vous y trouverez des conseils, des astuces, des outils et des renseignements financiers actualisés qui vous seront utiles aussi bien aujourd'hui qu'à l'avenir.

En d'autres termes, vous payez le même prix pour une plus petite quantité de produit. Selon les experts, les consommateurs peuvent éviter la réduflation en se concentrant sur le prix par unité plutôt que sur le prix total du produit.

Source : CBC News, « Shrinkflation is happening on grocery store shelves. What it is, and how to avoid », (en anglais seulement) <https://www.cbc.ca/news/business/shrinkflation-smaller-package-sizes-1.6461139>



Cinq questions à se poser avant de placer son argent



Le monde des placements peut être à la fois passionnant et payant, pour autant que vous ayez une bonne idée de ce que vous souhaitez réaliser.

Voici cinq questions à vous poser lorsque vous effectuez des placements.

Qu'est-ce que je veux réaliser avec mon argent?

Avant de constituer votre portefeuille de placement, définissez vos objectifs d'épargne. Bien sûr, vous voulez faire fructifier votre argent. Toutefois, votre choix de placements dépend de l'utilisation prévue de l'argent (votre objectif) et du temps dont vous disposez pour atteindre cet objectif (votre horizon de placement).

Si vous avez un objectif à court terme (généralement moins de trois ans), comme épargner pour un fonds d'urgence, des vacances ou une voiture, songez à un compte d'épargne ou un certificat de placement garanti (CPG) à court terme. L'argent sera là quand vous en aurez besoin, car il peut être rapidement converti en liquidités et le capital (l'argent que vous avez déposé) est protégé. Pour des objectifs à plus long terme, comme épargner en vue des études de vos enfants ou de votre retraite, songez à un régime enregistré d'épargne-études (REEE), un CPG à long terme ou un fonds commun de placement à long terme.

2. Dans quelle mesure suis-je à l'aise avec l'idée d'une baisse du solde de mon portefeuille?

La tolérance au risque représente le degré de risque que vous êtes prêt à assumer en effectuant des placements et votre capacité à gérer les pertes financières. Une vision claire de votre tolérance au risque vous permettra de déterminer si un placement vous convient.

De nombreux placements qui présentent un potentiel de rendement élevé impliquent également un niveau de risque élevé. Un risque plus élevé peut être acceptable si vous avez un horizon de placement plus éloigné, ce qui vous laissera plus de temps pour vous remettre des baisses des marchés.

Votre conseiller de la Banque Scotia peut vous aider à déterminer votre tolérance au risque et à constituer un portefeuille de placement adapté à vos besoins et à votre degré de tolérance.

3. Quelle est la bonne composition de placements pour mon portefeuille?

Pour réduire le risque, il est important de diversifier vos placements entre plusieurs catégories d'actifs (par exemple, les actions, les obligations et les liquidités), entre les secteurs industriels (comme la technologie, les soins de santé, les biens de consommation ou l'énergie, pour n'en nommer que quelques-uns) et entre les régions géographiques. Un portefeuille bien diversifié n'éliminera pas les fluctuations de vos soldes, mais il peut réduire les effets des inévitables baisses des marchés, et vous aider à conserver vos placements et à atteindre vos objectifs.

Avec une abondance d'options, il peut être difficile de choisir la bonne combinaison de placements.

Un portefeuille de fonds communs de placement tout-en-un est une solution pratique qui permet d'éliminer la tâche de constituer et de maintenir un portefeuille bien diversifié.

Visitez le site fondsscotia.com pour en savoir plus sur les [Solutions de portefeuille Scotia](#). Chaque solution de portefeuille offre une composition diversifiée de fonds communs de placement qui sont soigneusement sélectionnés, agencés de manière réfléchie et gérés en permanence par des professionnels des placements expérimentés en gestion d'actifs multiples.

4. Comment vais-je surveiller et rééquilibrer mon portefeuille?

Une fois que vous avez déterminé la répartition des actifs de votre portefeuille, nous vous conseillons de le rééquilibrer périodiquement afin de maintenir une bonne composition au fil du temps. Un rendement élevé (ou faible) dans une catégorie d'actifs pourrait amener la modification de votre composition d'actifs par rapport à sa pondération initiale et vous exposer à des risques imprévus. Un rééquilibrage régulier permet de maintenir votre portefeuille en phase avec vos objectifs de placement et avec votre tolérance au risque.

Si vous utilisez l'une des [Solutions de portefeuille Scotia](#), vos fonds sont automatiquement rééquilibrés afin de maintenir une composition optimale de l'actif.

La répartition d'actifs est une stratégie de placement qui répartit vos placements entre différentes catégories d'actifs afin de mieux gérer les risques.





5. Comment vais-je réagir aux fluctuations du marché?

Les marchés connaissent inévitablement des périodes de croissance et des périodes de recul. Lorsque cela se produit, vous pourriez être tenté de participer au marché ou d'en sortir pour éviter les pertes. Ne laissez pas les émotions guider vos décisions de placement.

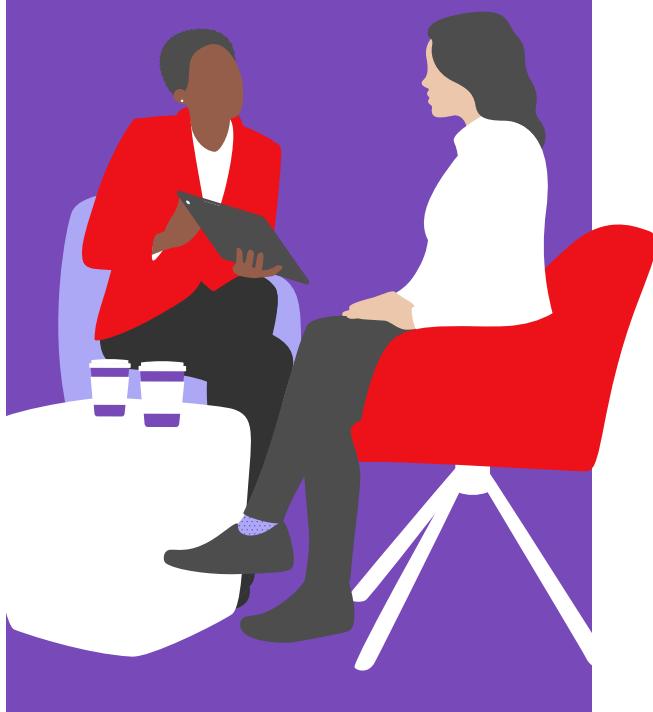
La mise en place d'un plan financier vous aidera à garder le cap, en sachant que vos objectifs ne seront pas touchés par une baisse des marchés. Un plan bien conçu peut vous aider à vous préparer à l'inattendu et à vous concentrer sur le long terme, ce qui vous permet de voir au-delà de la volatilité des marchés.

Vous avez d'autres questions sur les placements? Votre [conseiller de la Banque Scotia](#) peut vous aider à choisir la stratégie de placement qui s'aligne sur vos objectifs, votre horizon de placement et votre tolérance au risque.

Un placement dans des fonds communs de placement, y compris des FNB, peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les parts de fonds communs de placement et de FNB ne sont pas garanties; leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.



Quel est le rôle d'un gestionnaire de portefeuille?



Votre conseiller de la Banque Scotia est votre principale personne-ressource pour établir un plan vers l'atteinte de vos objectifs financiers; que ce soit pour la retraite, pour une nouvelle maison ou pour le financement des études de votre enfant. **Mais qui s'occupe de la gestion des fonds que votre conseiller et vous avez sélectionnés dans le cadre de votre plan?**

Les gestionnaires de portefeuille effectuent plusieurs tâches importantes en coulisse, supervisant la gestion quotidienne des fonds communs de placement, tout en prospectant assidûment les marchés et les entreprises afin de repérer les meilleurs placements possible. Pour la plupart des gens, un gestionnaire de portefeuille est un « sélectionneur d'actions », une personne responsable de l'achat et de la vente de titres. Mais les fonctions d'un gestionnaire de portefeuille vont bien au-delà de la sélection des titres et varient en fonction de la taille et de la portée des fonds qu'il gère. Bien que les tâches diffèrent souvent d'un gestionnaire à l'autre, le principal facteur décisionnel pour les gestionnaires de portefeuille de la Banque Scotia est l'engagement à obtenir des résultats positifs pour nos clients.

Penchons-nous un peu plus sur la question afin de comprendre certaines des principales fonctions des gestionnaires de portefeuille, ou GP, en abrégé.

FONCTIONS DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE : UNE VUE D'ENSEMBLE

Recherche

La recherche n'est probablement pas l'aspect le plus prestigieux de la gestion de portefeuille. Pourtant, en règle générale, le temps passé à étudier les entreprises et l'environnement actuel du marché afin d'évaluer une entreprise à sa juste valeur est considérable. Non seulement le gestionnaire de portefeuille doit éplucher les rapports financiers et les bilans, mais il doit également être au fait de multiples questions non financières, qu'il s'agisse de la façon dont les dirigeants gèrent l'organisation, des questions relatives au travail, des préoccupations environnementales ou même d'une publication potentiellement préjudiciable sur les médias sociaux.

Atteinte des objectifs d'investissement fixés

Le gestionnaire de portefeuille, à titre de principal administrateur des actifs du fonds, doit avoir une compréhension approfondie des critères d'investissement de ce fonds, tant au niveau des investissements appropriés et du risque acceptable que des objectifs de rendement, et bien davantage.

Choix de la bonne répartition des actifs (répartition stratégique des actifs)

La répartition stratégique des actifs consiste à répartir les investissements d'un fonds entre différentes catégories d'actifs – comme les actions, les obligations et les liquidités – afin de mieux gérer le risque. En période d'incertitude du



marché, un gestionnaire de portefeuille pourrait réduire les placements d'un fonds dans certaines catégories d'actif susceptibles de faire face à des défis imminents, notamment la hausse des taux d'intérêt.

Rééquilibrage

La répartition des actifs d'un fonds, une fois établie, demande une gestion continue pour s'assurer que l'allocation cible est maintenue. Ce processus, connu sous le nom de rééquilibrage, nécessite que le gestionnaire de portefeuille ajuste périodiquement la composition de l'actif d'un fonds afin de le ramener au niveau de la répartition cible des placements ou des lignes directrices du fonds.

Gestion et réduction des risques en permanence

La répartition des actifs et le rééquilibrage font partie intégrante de la gestion des risques, mais ne représentent pas tous les facteurs de risque à prendre en considération. Il importe de souligner qu'un gestionnaire de portefeuille évalue en permanence un large éventail de risques, notamment le risque de marché, le risque de change, le risque lié aux titres individuels, etc. Pour mieux comprendre le risque global d'un fonds, un gestionnaire de portefeuille utilise un large éventail d'outils analytiques et de logiciels sophistiqués. Il effectue également des « simulations de crise » visant à assurer que le risque est maintenu à un niveau acceptable.

\$_ Un mot à propos du style d'investissement:

Actif ou passif?

Un grand nombre de fonds communs de placement traditionnels bénéficient d'une gestion active, ce qui signifie que des gestionnaires de portefeuille chevronnés assurent la gestion des placements de ces fonds. Leur expérience et leurs connaissances peuvent s'avérer des ressources inestimables, en particulier pour tous ces investisseurs qui n'ont simplement pas le temps ni l'expertise nécessaire pour effectuer seuls la recherche, les opérations et l'examen de titres individuels.

Les fonds communs de placement sont généralement associés à une gestion active, mais il en existe aussi qui sont gérés de manière passive. **Connus sous le nom de « fonds indiciaux », ceux-ci sont conçus pour suivre de près le rendement d'un indice boursier ou obligataire reconnu, comme l'indice composé S&P/TSX pour les actions canadiennes ou l'indice des obligations universelles FTSE Canada pour les obligations canadiennes.** À la différence d'un fonds commun de placement à gestion active, un fonds indiciel ne permet pas la sélection active des titres, et le ratio risque-rendement est propre à l'indice sur lequel il est fondé.

Une des principales différences entre la gestion active et la gestion passive est la souplesse au niveau des investissements. Dans le cas des fonds communs de placement à gestion active, un gestionnaire de portefeuille peut ajuster les placements en fonction des conditions du marché. En comparaison, les fonds à gestion passive offrent peu ou pas de marge de manœuvre pour ajuster les placements de leur fonds de manière à réduire le risque ou à augmenter le potentiel de rendement, par rapport à l'indice de référence respectif.



Relations publiques

Un gestionnaire de portefeuille est l'ambassadeur officiel d'un fonds d'investissement; il assume fréquemment une grande variété de tâches de communication, notamment des appels périodiques avec les conseillers et/ou les investisseurs, des présentations du fonds à des investisseurs potentiels (grands et petits), et des entretiens avec des analystes financiers et les médias au sujet du fonds et des conditions actuelles du marché.



Bien que la plupart des clients ne rencontrent jamais les spécialistes des placements qui gèrent leurs fonds d'investissement, les conseillers de la Banque Scotia s'entretiennent régulièrement avec eux afin d'obtenir leur avis sur les marchés et les fonds dont ils assurent la gestion. Cette compréhension approfondie est essentielle pour permettre aux conseillers de vous fournir les meilleurs conseils possible.

Pour en savoir plus sur les diverses options de placement offertes par la Banque Scotia, visitez le site fondsscotia.com ou parlez à un conseiller de la Banque Scotia dès aujourd'hui.



Un placement dans des fonds communs de placement, y compris des FNB, peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les parts de fonds communs de placement et de FNB ne sont pas garanties; leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

FAITES LA CONNAISSANCE DE DEUX GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE DE LA BANQUE SCOTIA

**Craig Maddock**

Vice-président et gestionnaire principal de portefeuille
Chef de l'équipe de Gestion multi-actifs
Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

**Yuko Girard**

Gestionnaire de portefeuille,
Gestion multi-actifs
Gestion d'actifs 1832 S.E.C.



Qu'est-ce qui vous a incité à devenir gestionnaire de portefeuille?

Quand j'étais petit, je voulais devenir courtier en valeurs mobilières. Je pensais que ce serait vraiment super.

Mon objectif était de travailler dans une banque, en me disant que si je pouvais devenir directeur de banque, les gens me feraient confiance en tant que courtier.

En grandissant, j'aimais l'idée d'examiner les entreprises et d'investir. Je me souviens qu'étant enfant, plutôt que de vouloir des jouets, je voulais des actions d'Irwin Toys. Je me disais que d'acheter des actions juste avant Noël était le moment idéal étant donné que tout le monde achetait des jouets Irwin Toys à cette période.

Je ne suis jamais devenu courtier en valeurs mobilières, mais j'ai découvert le monde bancaire, ce qui m'a conduit à investir en tant que conseiller bancaire, et qui m'a ensuite servi de tremplin pour devenir gestionnaire de portefeuille chez Gestion financière MD, où j'ai commencé à gérer des actifs pour le compte de leurs clients médecins.

Lorsque j'ai finalement eu l'occasion de devenir gestionnaire de portefeuille, j'étais enthousiaste à l'idée d'essayer de résoudre ce casse-tête en constante évolution au moyen de calculs mathématiques et de techniques de résolution de problèmes complexes, le tout en réfléchissant à la façon dont la conjoncture pourrait évoluer. J'apprécie réellement la notion de placement dans son ensemble, le fonctionnement des entreprises et les raisons pour lesquelles elles représentent de bons placements.

Aimer ce que l'on fait est essentiel pour être un bon gestionnaire de portefeuille. Et pour moi, le rôle de gestionnaire de portefeuille me stimule au quotidien.

J'ai grandi au Japon, où la profession de gestionnaire de portefeuille n'est pas très connue. Au Japon, la finance et les affaires ne sont pas vraiment étudiées à l'université. Je ne connaissais donc pas cette profession avant de participer à des projets internationaux dans le cadre de mes études. C'est à ce moment que mon intérêt pour la finance s'est développé et que j'ai décidé de venir au Canada pour faire ma maîtrise en administration des affaires, avec spécialisation en finances.

Après avoir obtenu mon diplôme, j'ai travaillé dans le domaine des services bancaires aux entreprises, où j'analysais les demandes de prêt pour les prêteurs. C'était intéressant, mais le monde des placements a fini par attirer mon attention, car le potentiel de gain est illimité. J'ai ensuite obtenu le titre de CFA (Chartered Financial Analyst) et occupé divers postes dans le domaine des placements, où j'ai appris à gérer les différents aspects d'un portefeuille. J'ai commencé à travailler pour la Banque Scotia en 2008, soit il y a près de 15 ans.

Le métier de gestionnaire de portefeuille me passionne énormément, car je ne cesse jamais d'apprendre. Les marchés sont en constante évolution, et nous devons continuer de nous y adapter et d'en comprendre l'incidence sur les placements de nos clients. Chaque jour est différent. J'adore ça.

**Craig Maddock**

Vice-président et gestionnaire principal de portefeuille
Chef de l'équipe de Gestion multi-actifs
Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

**Yuko Girard**

Gestionnaire de portefeuille,
Gestion multi-actifs
Gestion d'actifs 1832 S.E.C.



Quelle est la leçon la plus importante que vous avez apprise à titre de gestionnaire de portefeuille?

L'une des leçons les plus importantes est que tout est en perpétuel changement. Aucun style et aucune stratégie de placement ne peut fonctionner à tout coup. Certains modèles se répètent et on peut appliquer quelques principes, mais on doit toujours se demander si ces principes sont encore valables.

Et comme tellement de choses évoluent, le travail d'équipe est essentiel. Je m'entoure de personnes très intelligentes qui souhaitent travailler ensemble pour aider les clients à atteindre leurs objectifs de placement. Devant tant de renseignements à rechercher et à évaluer, et parce qu'ils sont en perpétuelle évolution, je ne possède pas toutes les réponses. En fait, je n'ai qu'une toute petite pièce du casse-tête. Cependant, tous les gestionnaires de portefeuille avec lesquels je travaille détiennent également une pièce du casse-tête. Lorsque nous les assemblons tous, nous pouvons créer une vue d'ensemble et prendre des décisions éclairées pour nos clients.

Lorsqu'il est question de placements, vous devez établir votre objectif très clairement. Que voulez-vous accomplir? Quel est le résultat visé? Ensuite, il s'agit de déterminer le niveau de risque que vous êtes prêt à assumer. Une fois que c'est fait, il faut trouver les moyens d'atteindre l'objectif fixé.

Une bonne gestion de portefeuille consiste à être conséquent et à favoriser la réalisation de cet objectif le plus harmonieusement possible. Pour ce faire, il faut diversifier ses méthodes et bien comprendre comment les différents éléments du portefeuille interagissent les uns avec les autres. Essentiellement, ces éléments doivent agir en synergie afin d'arriver à un résultat plus satisfaisant que s'ils agissaient individuellement.

En tant que gestionnaires de portefeuille, nous voulons toujours nous assurer que nous sommes récompensés pour les risques que nous prenons. Si vous me permettez une analogie empruntée du baseball, nous ne cherchons pas à frapper des coups de circuit, mais bien à enchaîner des coups sûrs qui nous aideront à atteindre les objectifs de placement de nos clients.



Survol du marché



SURVOL DU MARCHÉ

(du 1^{er} mars au 30 juin)

L'inflation demeure élevée

La poussée inflationniste s'est poursuivie au deuxième trimestre, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les États-Unis enregistrant une hausse sur douze mois de 8,3 % en avril, de 8,6 % en mai et de 9,1 % en juin. Au Canada, l'IPC a affiché une hausse de 6,8 % en avril et de 7,7 % en mai, et devrait s'établir à 8,3 % en juin. La hausse des prix reflète essentiellement l'envolée des coûts de l'énergie et de l'alimentation. La guerre en Ukraine continue d'entraîner une hausse des prix, ses répercussions se faisant sentir dans l'approvisionnement mondial en énergie, en produits de base et en denrées alimentaires. L'inflation fragilise l'économie en forçant les entreprises et les consommateurs à composer avec une hausse des coûts, en écrasant les marges bénéficiaires des entreprises et en grugeant les montants que les consommateurs sont prêts à allouer à leurs dépenses discrétionnaires. De plus, si les taux d'inflation actuels se maintiennent au Canada et aux États-Unis, tout porte à croire que les taux d'intérêt pourraient continuer à augmenter.

Les banques centrales haussent brusquement les taux d'intérêt

La Banque du Canada a haussé son taux directeur de 50 points de base en avril, puis d'un autre 50 points en juin. La Réserve fédérale américaine a procédé à une hausse de son propre taux directeur de 50 points de base en mai, puis de 75 points en juin, du jamais vu aux États-Unis depuis 1994. Les banques centrales en Angleterre, en Australie, en Corée du Sud, en Nouvelle-Zélande et à Singapour ont elles aussi haussé leurs taux, et les représentants de la Banque centrale européenne ont laissé sous-entendre qu'une hausse était envisagée au troisième trimestre. Les principales banques centrales semblent résolues à contenir l'inflation, ce qui devrait se traduire par de nouvelles hausses de taux à court terme.

Les observateurs s'attendent désormais à ce que la croissance économique s'essouffle

Au deuxième trimestre, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a revu ses perspectives de croissance économique mondiale pour 2022 au deuxième trimestre, les faisant passer de 4,5 % à 3 % pour l'ensemble de ses 38 pays membres. L'OCDE a souligné que des difficultés d'approvisionnement devraient favoriser une hausse de l'inflation en Europe et que le surplus de demande pourrait aussi entraîner une hausse des prix aux États-Unis. Les banques centrales devraient réagir à cette conjoncture en haussant les taux d'intérêt, ce qui devrait freiner l'activité économique.



RENDEMENT DES MARCHÉS

Rendement total depuis le début de l'année en \$ CA au 30 juin 2022

⬇️ -12,2 %

Indice des
obligations
universelles FTSE
Canada

⬇️ -9,9 %

Indice composé
S&P/TSX

⬇️ -18,3 %

Indice S&P 500

⬇️ -18,6 %

Indice MSCI
Monde

⬇️ -15,7 %

Indice MSCI
Marchés
émergents

Rendements globaux du T2 en \$ CA au 30 juin 2022

⬇️ -5,7 %

Indice des
obligations
universelles FTSE
Canada

⬇️ -13,2 %

Indice composé
S&P/TSX

⬇️ -13,4 %

Indice S&P 500

⬇️ -13,3 %

Indice MSCI
Monde

⬇️ -8,4 %

Indice MSCI
Marchés
émergents

Source : Morningstar

Banque Scotia^{MD}

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence. ©La Banque de Nouvelle-Écosse, 2022. Tous droits réservés. ^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Ce document est fourni à titre informatif seulement. Il ne doit pas être réputé offrir des conseils financiers, des conseils en placement, ou des conseils fiscaux, ni une garantie pour l'avenir ou des recommandations d'achat ou de vente. Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis, et La Banque de Nouvelle-Écosse n'est pas responsable de leur mise à jour. Dans la mesure où il contient des renseignements provenant de tiers, ces derniers sont jugés exacts et fiables à leur date de publication, mais La Banque de Nouvelle-Écosse ne les garantit pas comme tels. Les lecteurs sont invités à consulter leur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils financiers, des conseils de placement ou des conseils fiscaux adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation, et les décisions seront fondées sur l'information la plus récente.

Dans le présent document, « spécialiste en placement de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement de Placements Scotia Inc. et « conseiller de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement ou, au Québec, un représentant de courtier en épargne collective de Placements Scotia Inc. Lorsque vous achetez des fonds communs ou d'autres placements auprès de Placements Scotia Inc., vous traitez avec des employés de Placements Scotia Inc. qui peuvent aussi être des employés de la Banque Scotia et, par conséquent, vendre d'autres produits et services financiers. Les activités menées pour le compte de la Banque Scotia uniquement ne concernent pas Placements Scotia Inc. et ne relèvent pas de sa responsabilité. La Banque Scotia désigne La Banque de Nouvelle-Écosse ainsi que ses filiales et sociétés affiliées, dont Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et Placements Scotia Inc.

Les Fonds Scotia^{MC} et les Fonds Dynamique^{MD} sont gérés par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., une société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia et les Fonds Dynamique sont offerts par Placements Scotia Inc., ainsi que par d'autres courtiers et conseillers. Placements Scotia Inc. est détenu en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse et est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels.

Un placement dans des fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les parts de fonds communs de placement ne sont pas garanties ni assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ni aucun organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.